

08 nov 2019 -20:29

Appartient à [Conseil des ministres du 8 novembre 2019](#)

Passage à la plateforme électronique destinée aux artistes Artist@Work

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle le passage à la plateforme électronique Artist@Work.

La plateforme électronique Artist@Work a été officiellement lancée le 8 mai 2019. Elle permet notamment aux artistes de demander la carte artiste et d'enregistrer en ligne les prestations effectuées dans le cadre du régime des petites indemnités. Entretemps, les anciens dossiers dont l'ensemble des données étaient correctes ont été importés dans la plateforme et tout est prêt pour permettre aux artistes qui étaient encore dans le système papier de passer au système électronique.

Il faut distinguer deux scénarios :

- L'artiste a reçu une carte et un relevé des prestations papier avant le lancement de la plateforme [Artist@Work](#) en mai 2018 : dans ce cas, il va pouvoir introduire ses prestations ayant lieu à partir du 1er janvier 2020 dans la plateforme. En faisant cela, il renonce définitivement à l'utilisation de son relevé papier.
- Après le lancement de la plateforme, l'artiste a quand même introduit une demande papier et a reçu une carte et un relevé papier : dans ce cas, il doit prendre contact avec la Commission Artistes pour demander qu'elle l'autorise à passer au relevé des prestations électronique.

Le projet adapte également le délai de conservation des données pour ne pas conserver inutilement des données au-delà du temps nécessaire.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 17sexies de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 et l'article 2 de l'arrêté royal du 2 mai 2019 portant exécution de l'article 172bis de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé
publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+ 32 499 14 26 99
jelle.boone@minsoc.fed.be

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des
Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration
sociale, chargé des Grandes villes
Avenue de la Toison d'Or 87 bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<https://ducarme.belgium.be>

Christine Romeyns
Porte-parole
+32 473 98 55 83
christine.romeyns@Ducarme.fgov.be

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des
Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de
l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be

Didier Deweerdt
Porte-parole
+32 473 86 16 36
didier.deweerdt@muylle.fed.be